

Nous avons communiqué avec les banques pour nous entendre avec elles sur la façon dont elles comptent procéder. Je tiens à donner au député l'assurance que ce qu'il redoute ne se produira pas.

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, le ministre sait d'après la déposition de la Société du crédit agricole elle-même devant le comité de l'agriculture que plus de 16 000 agriculteurs accusent maintenant du retard dans le remboursement de l'argent qu'ils lui doivent. Six mille d'entre eux sont dans cette situation depuis plus de deux ans. On peut donc conclure qu'ils risquent sérieusement la faillite.

La chute des prix agricoles et l'absence d'un paiement d'appoint exercent encore plus de pression sur ces agriculteurs. Pourquoi le gouvernement n'invite-t-il pas également les banques, puisqu'elles partagent la responsabilité avec le gouvernement et les organismes agricoles, à élaborer un système de restructuration de la dette? Ainsi, les banques ne chercheraient plus à faire de saisies, et les agriculteurs pourraient aller de l'avant et faire leurs semailles en sachant qu'ils peuvent obtenir des prêts et du crédit cette année. Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas preuve d'initiative dans ce sens?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, je ne sais pas ce que fait le député depuis notre arrivée au pouvoir il y a deux ans et demi. S'il avait fait attention à ce qui se passe à la Chambre, il aurait été ici quand nous avons fait adopter la Loi sur l'examen de l'endettement agricole. Les Bureaux d'examen sont en activité depuis août dernier et savent maintenant de mieux en mieux comment remédier à certaines de ces situations. Ce que le député recommande dans sa question, c'est exactement ce qui se fait dans le cadre de l'examen de l'endettement agricole. Si l'agriculteur en fait la demande, les Bureaux d'examen étudieront chaque cas que traite la Société du crédit agricole; les gens ont donc la possibilité de recourir aux Bureaux d'examen de l'endettement agricole qui sont en activité depuis huit ou neuf mois et savent de mieux en mieux comment remédier à de telles situations.

Le processus qui s'applique est exactement celui que le député recommande dans sa question. Nous nous sommes acquittés de nos responsabilités et avons fait preuve d'initiative. Si seulement il avait fait attention, il serait au courant de ce qui se passe.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ASSURER LES AGRICULTEURS QU'ILS SERONT REMBOURSÉS

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'état chargé de la Commission canadienne du blé. Le ministre sait bien que le milliard de dollars promis l'année dernière, et qui continue à être versé, était pour la récolte de l'année dernière. Il sait également que les 705 millions de dollars destinés à la stabilisation des céréales de l'Ouest représentent le déficit de la récolte de l'année dernière. Ce ne sont pas les agriculteurs qui touchent la majeure partie de cet argent car il va directement aux banques. Le ministre n'ignore pas que les hommes d'affaires dépendent de l'agriculture. Il faut garantir aux agriculteurs qu'ils seront remboursés à l'automne. Le ministre peut-il nous

donner cette assurance? Le gouvernement peut-il nous le garantir maintenant?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, je peux promettre au député deux choses. Nous allons donner notre appui total à la Commission canadienne du blé en vendant la récolte phénoménale de 1986.

Je peux également assurer au député que le gouvernement fédéral fera en sorte, en toute probabilité, qu'il y ait un paiement record cet automne aux termes de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. Ce paiement proviendra entièrement de l'argent des contribuables parce que le député sait que le fonds est en déficit.

La Commission du blé continuera à vendre et les agriculteurs pourront commercialiser une grande quantité de céréales. Deuxièmement, il y aura un paiement final qui battra tous les records cet automne aux termes de la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest.

M. Hovdebo: La quantité phénoménale de céréales ne nous est pas d'un grand secours étant donné le prix auquel les vend la Commission du blé. C'est là le problème.

LA SITUATION DES AGRICULTEURS—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, la possibilité que la Société du crédit agricole procède à des saisies aggrave cette situation parce que cela ne touche pas seulement les agriculteurs mais tous les hommes d'affaires ruraux qui dépendent de ces derniers. Le gouvernement nous donnera-t-il l'assurance qu'il autorisera ce montant?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, depuis que le gouvernement est arrivé au pouvoir nous avons augmenté sensiblement les dépenses agricoles, de plus de 60 p. 100 au cours des deux premières années de notre gouvernement par rapport aux deux années antérieures de l'ancien gouvernement.

Deuxièmement, nous estimons que nous allons d'augmenter de 50 p. 100 cette année les dépenses consacrées à l'agriculture dans l'ouest du Canada. Nous avons soutenu l'agriculture dans le passé, nous le faisons maintenant, nous continuerons à le faire dans l'avenir.

* * *

L'ÉNERGIE

LE PROJET D'AMOCO CANADA D'ACHETER DOME PETROLEUM—LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Hier, M. Bruce Smart, sous-secrétaire au Commerce des États-Unis, a déclaré qu'Investissement Canada aurait aussi fait l'objet des négociations sur le libre-échange si elle avait refusé l'offre faite par Amoco pour l'acquisition de Dome Petroleum. Le gouvernement du Canada est-il en train de perdre la maîtrise de notre industrie énergétique parce que le premier ministre craint d'indisposer le gouvernement américain?